



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU:

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Courriel de soumission :

soumissionsami-bidsrpc@pc.qc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 002 À UNE INVITATION À SOUMISSIONER DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada Service national de passation de marchés

Titre : Services de génie multidisciplinaire – Parcs nationaux des montagnes d'Alberta et de Colombie-Britannique		
N° de l'invitation : 5P468-23-0001/A	Date : 7 août 2023	
N° de modification : 002		
N° de référence du client :		
L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : 29 août 2023	Fuseau horaire : HAR	

Rebecca Chen	
N° de téléphone : 587-439-3529	
Courriel: rebecca.chen@pc.gc.ca	

Destination des biens, services et travaux de construction :

Autre : □

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Destination : ⊠

F.A.B.:

Usine : □

Voir aux présentes

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :		
Adresse :		
N° de téléphone :	Courriel :	
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :		
Signature :	Date :	



N° de l'invitation : 5P468-23-0001/A

N° de la modification :

Autorité contractante : Rebecca Chen Ver.08.22.2022

002

N° de référence du client : Titre :

Services de génie multidisciplinaire – Parcs nationaux des montagnes d'Alberta et de Colombie-Britannique

Modification 002

Cet amendement vise à répondre aux questions des soumissionnaires;

A. Questions et réponses

- **Q27**. Si une entreprise fait une soumission dans plus d'une catégorie, l'APC acceptera-t-elle la présentation d'une (1) partie A : Évaluation de l'entreprise et de la gestion et d'un (1) plan des avantages offerts aux Autochtones, au lieu d'une soumission contenant des renseignements qui se répètent pour chaque partie?
- **R27**. Oui, si un soumissionnaire présente une offre pour plus d'un volet, une seule section sur l'entreprise et la gestion et un seul cadre de participation autochtone sont requis.
- **Q28.** L'APC acceptera-t-elle la procédure de dépôt US National Parks Heritage comme équivalent à la procédure d'examen du BEEFP?
- R28. La préférence sera donnée aux consultants ayant une expérience de travail avec le BEEFP du Canada, et en particulier à ceux qui ont réalisé des projets dans lesquels les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada ont été appliquées avec succès. En lieu et place de cette expérience, la candidature des soumissionnaires qui ont travaillé dans le domaine de la protection du patrimoine en association avec d'autres cadres nationaux sera considérée.
- **Q29**. Veuillez confirmer que l'APC souhaite évaluer un (1) projet par sous-catégorie dans chaque soumission de catégorie.
- **R29**. Il n'y a pas d'exigences minimales ou maximales concernant les projets. L'offrant doit sélectionner les projets et les présenter de manière à mettre en évidence l'expérience requise dans les limites du nombre de pages allouées.
- **Q30**. L'APC acceptera-t-elle une description de projet par catégorie générale, qui renvoie à chacune des sous-catégories dans la description de projet?
- **R30**. Oui
- Q31. L'APC peut-elle préciser si le professionnel subalterne doit être titulaire d'un titre d'ingénieur ou si le statut d'ingénieur en formation jumelé au nombre d'années d'expérience approprié est acceptable?
- **R31**. Le titre d'ingénieur n'est pas requis pour les professionnels subalternes; le statut d'ingénieur en formation ou le titre d'AScT ou de C.E.T. en Colombie-Britannique et en Alberta sont acceptables.
- Q32. L'APC pourrait-elle préciser quels titres/accréditations sont acceptables/exigés pour les professionnels de haut niveau et les professionnels intermédiaires dans les catégories Construction écologique/conception durable (p. ex. ing., AScT.)?
- **R32**. Les professionnels de haut niveau et les professionnels intermédiaires de toutes les disciplines doivent être titulaires du titre d'ingénieur en Colombie-Britannique ou en Alberta.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.